ARTS & SPORTS A VILLEBON
Place du 8 Mai 1945
91140 Villebon sur Yvette
☎ 01 60 10 48 58
www.asv.asso.fr

Saison 2021/ 2022

DEMANDE D'INSCRIPTION (*)

SUP'DESSIN PEINTURE

Adultes

Date d'inscription :

Nom :..... Prénom :..... Né(e) le :..... M / F (**)

Adresse :.....

Code Postal :..... Ville :.....

Mail : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

☎ Domicile :..... ☎ Travail :..... ☎ Mobile :.....

(**) Masculin/Féminin - Rayer la mention inutile

(*) : L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du responsable d'activité, le règlement total de l'adhésion et de la cotisation.

	Public	Jour Activité	Horaire	Durée	Lieu	Cotisation
☐	ADULTES	Mardi	16h00 – 18h00	2h00	**ATELIER DES ARTS**	**351 €**

☐

☐ *Droit à l'image : Je refuse que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur le site Internet ou dans les documents de l'ASV destinés au public (si vous ne cochez pas cette case, nous considérons que vous acceptez d'y figurer).*

Validation :
Date :
N° carte :

A REGLER		**Règlement :**
Adhésion annuelle ASV > 16 ans :.....	18 €	**Règlement en 4 chèques :** Le 1er chèque = 88 € + 18 € d'adhésion total 106 €. Le 2ème chèque 88 €, 3ème chèque 88 € et 4ème chèque 87€.
Cotisation annuelle activité :.....	€	**Règlement :** En espèces ☐ Chèque à l'ordre de l'ASV ☐ Chèque vacances ANCV ☐
Supplément hors Villebon :.....	18 €	
TOTAL :	€	

Quota minimum et maximum des inscrits : 10 élèves

RESPONSABLE : Alain Decoodt - ☎ 01 60 14 83 18 / 06 42 14 96 28
ATELIER DES ARTS ASV - ☎ 01 60 14 65 41 – asvatelierdesarts@orange.fr

Reprise des cours : Mardi 05 Octobre 2021

Informatique et libertés : Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat. Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV